

# Avant-propos

Les services publics jouent un rôle essentiel dans l'aménagement des territoires et la qualité de vie des citoyens. Ils évoluent sous l'effet des politiques publiques et des mutations technologiques pour s'adapter aux besoins et aux usages de la population. Si le mouvement de transformation numérique offre des possibilités nouvelles, une présence physique reste nécessaire pour les citoyens contraints par l'offre numérique disponible sur le territoire, le coût des équipements, leur situation personnelle (handicap par exemple) ou leurs difficultés d'usage.

Pour répondre à ce besoin de présence physique et d'accompagnement numérique, l'État et les collectivités territoriales se sont engagés depuis 2019 au déploiement d'une offre de services publics de proximité. Lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le dispositif France Services a pour objectif de rapprocher le service public des usagers et de les accompagner pour toutes leurs démarches administratives du quotidien, au sein d'un guichet unique, à moins de 30 minutes de chez eux. L'offre de services engage actuellement neuf partenaires nationaux. Fin 2022, plus de 2 500 espaces France Services labellisés sont recensés au niveau national, l'objectif étant d'atteindre 2 750 structures à la fin de l'année 2023.

Réalisé en partenariat entre la Préfecture de région et l'Insee, ce dossier vise à établir un diagnostic de l'accessibilité aux services publics dans les Pays de la Loire, et plus finement dans chaque département.

Une analyse spatiale permet de décrire la situation des territoires à partir d'indicateurs sur les temps d'accès aux services publics, au regard des caractéristiques socio-économiques de la population présente. Une analyse temporelle permet quant à elle de mesurer l'apport des implantations France Services sur les temps d'accès. L'accessibilité à d'autres services de proximité dans les domaines de la santé et de la culture complète cette étude.

Ces résultats ont pour objectif d'éclairer le débat public et d'aider les acteurs de la région des Pays de la Loire dans leur réflexion sur l'offre de services publics dans tous les territoires, des quartiers prioritaires de la politique de la ville aux territoires les moins denses.

**Le Directeur régional de l'Insee  
des Pays de la Loire**

Arnaud Degorre

**Le Préfet de la région  
Pays de la Loire**

Fabrice Rigoulet-Roze